



MAIRIE DE CAMPAN
HAUTES-PYRÉNÉES

Conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 avril 2026
(Date de convocation : 17 avril 2026)

Délibération N°20260423-12

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire,

Étaient présents :

Alexandre PUJO-MENJOUET ; Dominique BORGELLA-ADJUDANT ; Etienne LAY ; Aurore VILLE ; Thibaut MAURIN ; Sarah LAGUERRE ; Sylvain SALIGOT ; Mélissa PUJO-MENJOUET ; Jean-François RABAUD ; David LAFFAILLE ; Marie VIDAL ; Stephen GAYE-METOU ; David MAPPA formant le quorum des membres en exercice.

Étaient absents :

Viviane TORNÉ ayant donné procuration à Jean-François RABAUD
Sarah GRANDSIMON ayant donné procuration à Sylvain SALIGOT

Objet : PARTICIPATION AUX TRAVAUX DU SDE65 AU CHEMIN D'ANGOUE A BEAUDEAN

Monsieur le Maire explique que le SDE65 va réaliser de travaux à la demande de la commune de Beudéan sur le chemin d'Angoué pour le renforcement et l'enfouissement du réseaux électrique et de télécommunications pour un montant total de travaux de 187 992.79€. La commune de Beudéan participera à hauteur de 39 920.79€, Orange à hauteur de 9 072€ et le SDE65 à hauteur 139 000€.

Il est proposé de participer à hauteur de 20 000€ pour la réalisation de ces travaux de chemin qui est à la limite territoriale de la commune de Campan.

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité :

- **Article Unique** : décide de verser à la commune de Beudéan 20 000€ pour la réalisation des travaux du chemin d'Angoué.

Date affichage : 27/04/2026

Le Maire
Alexandre Pujo-Menjouet